

Les Maldives – Communauté européenne

Document de stratégie

2007-2013

Table des matières

RÉSUMÉ	5
1. OBJECTIFS DE LA COOPÉRATION UE/CE	5
1.1. Objectifs de la coopération extérieure inscrits dans le traité sur l'UE.....	5
1.2. Objectifs de l'UE énoncés dans d'autres documents pertinents.....	5
1.3. Politique de développement de la Communauté.....	6
1.4. Accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement.....	6
1.5. Financement du développement et efficacité de l'aide.....	7
2. SITUATION POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE	7
2.1. Analyse de la situation politique	7
2.2. Analyse de la situation économique et de la structure du commerce	9
2.3. Analyse de la situation sociale	11
2.4. Analyse de la situation environnementale.....	12
2.5. Analyse des conséquences de la catastrophe du tsunami.....	14
3. AGENDA POLITIQUE DU PAYS BÉNÉFICIAIRE	15
3.1. Documents stratégiques du gouvernement.....	15
3.2. Calendrier politique.....	16
3.3. Politique environnementale.....	17
3.4. Développement régional & viabilité environnementale	18
3.5. Économie et commerce	18
3.6. Secteurs sociaux/réduction de la pauvreté	19
4. VUE D'ENSEMBLE DE LA COOPÉRATION COMMUNAUTAIRE PASSÉE ET PRÉSENTE, COORDINATION COHÉRENCE DES ACTIONS.	20
4.1. Aide au développement.....	20
4.2. Réponse au tsunami de la CE.....	21
4.3. Économie et commerce	21
4.4. Coordination et harmonisation des donateurs	21
4.5. Consultation de la société civile et des autres parties	22
5. STRATÉGIE DE RÉPONSE DE LA COMMUNAUTÉ (SECTEURS D'INTERVENTION)	22
5.1. Secteur prioritaire: développement régional	23
5.2. Secteurs non prioritaires.....	25
5.3. Coordination avec les autres donateurs.....	26
ANNEXES	
Annexe 1. Carte des Maldives	
Annexe 2. Aperçu du pays	
Annexe 3. Coopération communautaire au cours de la période de programmation du DSP 2000-2006	
Annexe 4. Matrice des donateurs pour le financement post-tsunami	
Annexe 5. Profil environnemental du pays	

Abbréviations

ASEM	Réunion Asie-Europe
BAoD	Banque asiatique de développement
SAP	Stratégie d'assistance pays
BCP	Bilan commun de pays
CCE	Commissaire en chef aux élections
DSP	Document de stratégie par pays
CCD	Commission pour le commerce et le développement
DFID	Service du développement international, RU
CE	Commission européenne
ECHO	Office d'aide humanitaire de la Commission européenne
EPI	Programme d'immunisation
UE	Union européenne
IDE	Investissements directs étrangers
GM	Gouvernement des Maldives
PIB	Produit intérieur brut
SPG	Système de préférences généralisées
CDHM	Commission des droits de l'homme des Maldives
CI	Cadre intégré
IFI	Institutions financières internationales
DPI	Droits de propriété intellectuelle
ITC	Centre du commerce international
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
PMA	Pays les moins avancés
LRRD	Lien entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement
ODM	Objectifs du millénaire pour le développement
PIN	Programme indicatif national
PIP	Programme indicatif pluriannuel
PEFA	Examen des dépenses publiques et évaluation de la responsabilité
UEP	Unité d'exécution du projet
PRGF	Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
RDMO	Office de gestion du développement régional
SAARC	Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale
SAFTA	Accord sud-asiatique de libre échange
PES	Plan économique stratégique
PME	Petites et moyennes entreprises
ATLC	Assistance technique liée au commerce
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
HCNUR	Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés
OMS	Organisation mondiale de la santé
OMC	Organisation mondiale du commerce

RÉSUMÉ

Les Maldives sont un archipel qui comprend environ 1 200 petites îles coralliennes. Des 200 îles habitées, un tiers compte moins de 500 habitants. Affichant une population de 290 000 habitants fortement dispersée et fragmentée, les Maldives sont marquées par des problèmes de développement tout à fait particuliers. Par ailleurs, la hausse constante du niveau de la mer provoquée par le réchauffement planétaire menace la survie des îles de faible altitude du pays. Cela étant, l'aide au développement en faveur des Maldives doit tenir compte d'un impératif environnemental qui revêt une grande importance pour l'UE : empêcher que le pays ne disparaisse et ne constitue la première et la plus visible des victimes du réchauffement global.

En dépit de sa fragmentation géographique, de la fragilité de son environnement, de l'exiguïté de ses ressources naturelles et de l'absence d'économies d'échelles, le pays a affiché une croissance solide au cours des deux dernières décennies. Les Nations unies ont radié en 2004 les Maldives de la liste des pays les moins avancés (PMA), en leur accordant une période de grâce expirant en 2010. La radiation de la liste des PMA risque d'affecter à brève échéance le secteur des exportations du pays du fait de la perte de son accès préférentiel aux marchés. Mais avant tout, l'économie du pays a été durement ébranlée, même si les pertes en vies humaines causées par le tsunami de décembre 2004 ont été relativement faibles. Le préjudice financier, estimé à 62% du PIB ou 470 millions de dollars US¹, a été aggravé en 2005 par un déficit budgétaire non lié au tsunami de 80 millions de dollars US engendré par une forte baisse des recettes du tourisme. Les Maldives n'ont pas réussi à attirer, de la part des donateurs, suffisamment de fonds pour répondre à leurs besoins et sont confrontées actuellement à un déficit de financement d'un peu plus de 150 millions de dollars US.

Les Maldives sont l'un des pays les plus avancés en Asie et certainement le plus avancé en Asie du Sud dans la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement. Une part importante de la population vit néanmoins dans la pauvreté, en raison principalement de disparités régionales en termes de conditions de vie qui s'expliquent par l'éloignement des îles et le manque d'infrastructures et de services dans les atolls.

Sur le plan politique, la constitution des Maldives fait actuellement l'objet d'un remaniement fondamental. Les réformes proposées et soulignées dans la feuille de route récemment mise au point ont le potentiel de transformer le pays en une démocratie pluraliste. La population soutient les réformes mais elle se sent frustrée par la lenteur de leur mise en œuvre.

Le présent document de stratégie (DSP), auquel a été réservée une enveloppe de 10 millions d'euros, est conforme à la stratégie axée sur la réduction de la pauvreté établie par la CE. Dans le cadre de sa stratégie d'aide, la Commission fera du développement régional un secteur prioritaire afin de soutenir le GM dans ses efforts de promouvoir

¹ Rapport d'évaluation conjointe de la Banque Mondiale, de la Banque asiatique de développement et des Nations unies concernant l'impact du tsunami et les besoins de reconstruction, janvier 2005

l'aménagement d'îles plus étendues, plus sûres et plus viables sur le plan économique et écologique, de sorte que la population y soit mieux protégée contre les catastrophes naturelles et bénéficie de meilleures possibilités d'emploi. Le développement économique des Maldives a été inscrit au nombre des secteurs non prioritaires de la coopération de l'UE afin de faciliter la transition du pays au sortir de la catégorie des PMA. La démocratisation et la bonne gouvernance constituent un second secteur non prioritaire dans le cadre duquel l'UE continuera à aider les Maldives à instaurer une démocratie à part entière.

1. OBJECTIFS DE LA COOPÉRATION UE/CE

1.1. Objectifs de la coopération extérieure inscrits dans le traité sur l'UE

Conformément à l'article 177 du traité instituant la Communauté européenne, la politique de la Communauté dans le domaine de la coopération au développement favorise le développement économique et social durable des pays en développement, l'insertion harmonieuse et progressive de ces pays dans l'économie mondiale et la lutte contre la pauvreté. La politique de la Communauté dans ce domaine contribue à l'objectif général de développement et de consolidation de la démocratie et de l'État de droit, ainsi qu'à l'objectif du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

En application de l'article 179 de ce même traité, un nouvel instrument de financement de la coopération au développement (ICD) a été adopté en décembre 2006. Les Maldives sont admissibles aux programmes de coopération financés au titre de l'ICD [règlement (CE) n° 1905 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 portant établissement d'un instrument de financement de la coopération au développement].

Le traité dispose également que la Communauté et les États membres coordonnent leurs politiques en matière de développement et se concertent sur leurs programmes d'aide, y compris dans les organisations internationales et lors des conférences internationales. Des mesures doivent être prises pour s'assurer que les objectifs de développement de la Communauté sont pris en compte lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de toute politique affectant les pays en développement.

1.2. Objectifs de l'UE énoncés dans d'autres documents pertinents

La Communication de la Commission intitulée « Un cadre stratégique pour renforcer le partenariat Europe-Asie » – COM (2001) 469 - fixe les six objectifs suivants: (i) contribuer à la paix et à la sécurité en Asie et dans le monde en s'engageant davantage auprès de la région; (ii) renforcer encore les échanges commerciaux et les flux d'investissement réciproques; (iii) encourager le développement des pays les moins prospères de la région en s'attaquant aux racines de la pauvreté; (iv) contribuer à la protection des droits de l'homme et à la diffusion de la démocratie, de la bonne gouvernance et de l'État de droit; (v) conclure des alliances et des partenariats mondiaux

avec les pays d'Asie, dans les enceintes internationales appropriées, pour permettre d'aborder ensemble les défis et les possibilités de la mondialisation et pour renforcer les efforts communs concernant les problèmes d'environnement et de sécurité dans le monde, et (vi) favoriser une meilleure connaissance de l'Europe en Asie (et inversement).

Le règlement du Conseil (CEE) 443/92 du 25 février 1992 définit les modalités de la programmation pluriannuelle de la coopération financière, technique et économique de la Communauté avec les pays d'Asie et d'Amérique latine (article 9, en combinaison avec les articles 14 et 15). Le processus de programmation pluriannuelle comporte des documents de stratégie par pays (DSP) et des programmes indicatifs nationaux (PIN). Les DSP présentent une analyse de la situation et des besoins d'un pays partenaire et établissent les priorités sur lesquelles axer la coopération, tandis que les PIN dressent la liste des domaines spécifiques éligibles au soutien communautaire et offrent une base pour identifier les travaux à réaliser préalablement au financement et à la mise en œuvre de projets ou d'autres formes d'intervention. Un seul PIP (2007-2013) a été prévu pour la période d'exécution du présent DSP. Le DSP et le PIP feront l'objet, en temps opportun, d'une révision à mi-parcours.

1.3 Politique de développement de la Communauté

La **déclaration commune de la Commission, du Conseil et du Parlement sur la politique de développement de l'Union européenne** du 20 décembre 2005 définit un cadre politique, des objectifs communs et des principes de coopération pour les États membres et la Commission. Dans sa deuxième partie, la déclaration expose la façon dont la politique de développement sera mise en œuvre au niveau de la Communauté.

1.4 Accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement

Dans sa communication du 12 avril 2005, intitulée « Accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement », ² la Commission fait le point sur la contribution de l'UE dans le domaine du développement et identifie les mesures à prendre pour accélérer la réalisation des ODM. La Commission se propose de: (a) fixer de nouveaux objectifs intermédiaires d'accroissement des budgets d'aide publique à l'horizon 2010 – individuels et pour l'Union dans son ensemble – en vue d'atteindre un effort global de 0,7% du revenu national brut (RNB) en 2015, (b) accélérer les réformes pour améliorer la qualité de l'aide, (c) reconsidérer la manière dont l'UE influence les conditions du développement, (d) faire bénéficier l'Afrique en priorité de ces nouvelles orientations et saisir les opportunités nouvelles d'un partenariat entre les deux continents. Les propositions concernant le financement du développement et la cohérence des politiques sont formulées de manière plus détaillée dans deux autres communications. L'ensemble de ces propositions est essentiel pour contribuer aux trois piliers du développement durable (économique, social et environnemental).

² COM 2005/0132 final

1.5 Financement du développement et efficacité de l'aide

Dans sa communication du 12 avril 2005 sur le financement du développement et l'efficacité de l'aide,³ la Commission indique la voie à suivre pour parvenir à un nouvel objectif intermédiaire concernant l'augmentation de l'APD d'ici à 2010 et à l'objectif de l'ONU visant à porter l'APD à 0,7% du RNB d'ici 2015. Elle suggère de nouvelles modalités d'aide, des sources de financement innovantes et présente des solutions pour résoudre, au-delà de l'initiative PPTE, les problèmes qui demeurent dans le domaine de l'endettement des pays à faible revenu. Elle propose une redéfinition des engagements de l'UE concernant les biens publics mondiaux. S'agissant de l'harmonisation et de la coordination, le principal défi à relever consiste à mettre en œuvre, de manière crédible, le cadre communautaire ainsi que les résultats du Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide et la complémentarité dans le domaine de la fourniture de l'aide. Il convient de renforcer l'engagement relatif à la réforme du système financier international.

2. SITUATION POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

2.1. Analyse de la situation politique

La République des Maldives est dotée d'une forme de gouvernement parlementaire à fort pouvoir exécutif. La population du pays est largement musulmane et les lois s'y inspirent essentiellement de la Shariah, la loi islamique. République depuis 1968, le pays dispose d'un parlement unicaméral, le Majlis populaire, qui compte 50 membres (42 élus au suffrage populaire, 8 nommés par le Président). Le Bureau du Président est l'institution politique la plus puissante du pays. Le Président désigne les membres du Cabinet et du pouvoir judiciaire et est à la fois chef de l'État et chef du gouvernement. Le Président est également commandant en chef des forces armées, ministre de la défense et de la sécurité nationale, ministre des finances et du trésor, et gouverneur de l'Autorité monétaire maldivienne. Les femmes ont le droit de vote à toutes les élections et sont éligibles dans tous les organismes élus et à tous les postes publics, à l'exception de celui de chef de l'État.

La constitution actuelle, entrée en vigueur en 1998, ne garantit pas l'indépendance du système judiciaire et celui-ci peut, dès lors, subir l'influence du pouvoir exécutif. Le Président a la faculté de modifier les décisions rendues par la Haute Cour et peut exercer une influence sur le système judiciaire à travers son pouvoir de nommer ou de destituer des juges sans l'aval du Majlis populaire.

Le Président Gayoom, élu pour la première fois en 1978, exerce actuellement son sixième mandat consécutif. Sous la pression de l'opinion publique qui réclamait des réformes, il a annoncé en juin 2004 un programme de modifications constitutionnelles importantes qui ont le potentiel de transformer les Maldives en une démocratie pluraliste. Depuis 2004, le sentiment de frustration suscité par la lenteur des réformes a donné lieu à des troubles à

³ COM 2005/0133 final

l'intérieur du pays. La communauté internationale⁴ a exercé des pressions pour que les réformes soient adoptées.

En mars 2006, le gouvernement a présenté une « feuille de route sur l'agenda des réformes » qui se présente comme un ambitieux calendrier de mesures articulées autour du renforcement du système de gouvernance, de la protection des droits de l'homme, de l'indépendance du pouvoir judiciaire, de la modernisation du système électoral, du renforcement du rôle des médias et du développement d'un système politique pluraliste.

La feuille de route contient des mesures qui serviront à renforcer le système démocratique. Au cœur de ces mesures figure l'engagement à organiser, en 2008, des élections sous un nouveau régime électoral pluraliste.

Enfin, depuis l'été 2006, le Haut commissaire britannique à Colombo a cherché à favoriser le dialogue entre le gouvernement et le principal parti d'opposition, le parti démocratique maldivien (PDM), afin de promouvoir la coopération entre les partis politiques et de faire avancer les travaux en vue de l'élaboration de la future constitution. Ce rapprochement a eu pour conséquence notable la levée de l'assignation à résidence des principaux dirigeants de l'opposition.

Les violations des droits de l'homme continuent à susciter de fortes préoccupations. Les libertés individuelles sont limitées dans de nombreux domaines tels que la liberté d'expression et la liberté de culte. Les arrestations arbitraires, les détentions au secret et l'absence d'un système judiciaire indépendant sont autant d'autres problèmes. Si la commission nationale des droits de l'homme a été créée dans le respect des « Principes de Paris » de l'ONU, qui garantissent son indépendance vis-à-vis du gouvernement national, le projet de loi entérinant son statut juridique a été bloqué par les commissions gouvernementales qui l'ont rendue ainsi pratiquement inopérante. En octobre 2004, le Comité international de la Croix-Rouge et le gouvernement ont signé un protocole d'accord sur le contrôle des prisons. En janvier 2005, Amnesty International a publié un rapport faisant état de graves violences physiques et mentales infligées aux prisonniers.

Conformément à la feuille de route du gouvernement sur le calendrier des réformes, les Maldives ont ratifié en septembre 2006 leur adhésion au pacte international relatif aux droits civils et politiques (ICCPR), le protocole facultatif se rapportant au ICCPR et le pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (ICESCR), dans l'intention d'accroître la protection des droits de l'homme et de se conformer aux normes internationales. Le gouvernement et le PNUD ont souscrit un projet destiné à renforcer la Commission des droits de l'homme des Maldives.

⁴ À ce sujet, l'UE a formulé une déclaration le 6 septembre et le Parlement européen a adopté une résolution le 15 septembre. L'UE, le Commonwealth, les États-Unis et l'Inde continuent à exercer des pressions diplomatiques.

2.2. Analyse de la situation économique et de la structure du commerce

La petite taille de l'économie maldivienne, basée principalement sur le tourisme et la pêche, rend le pays vulnérable aux chocs extérieurs. Du fait de leur faible altitude, les îles qui composent le pays sont particulièrement sensibles aux risques naturels et la récession économique qui a suivi le tsunami de 2004 en est un témoignage évident. En raison du manque de ressources naturelles et minérales propres dans le pays, la production économique est, dans son ensemble, fortement tributaire des importations et accuse donc une lourde dépendance vis-à-vis des recettes en devises étrangères. La forte teneur en calcaire des sols limite les productions agricoles de grande ampleur. Toutes les denrées alimentaires de base, tous les biens de première nécessité et les articles pour l'industrie du tourisme doivent être importés.

En dépit de ses handicaps naturels, le pays a affiché une croissance solide au cours des deux dernières décennies, essentiellement grâce au développement de ses industries du tourisme et de la pêche. Le tourisme a considérablement augmenté (de 195 000 arrivées en 1990 à 617 000 en 2004) et représente actuellement 33% du PIB, un quart de la totalité des emplois et plus de 60% des recettes du pays en devises étrangères.

La pêche est la principale activité menée hors de Malé et des îles touristiques. Le secteur de la pêche occupe 19% de la main d'œuvre du pays mais ne représente que 6% de son PIB. Les principales exportations de produits de la pêche sont le thon frais et en boîte, qui représente la seconde source de devises étrangères du pays. L'industrie, composée principalement de la confection, la construction navale et les produits artisanaux, contribue pour environ 15% au PIB.

Maldives, commerce avec le monde						
Année	Importations	Taux de change annuel	Exportations	Taux de change annuel	Balance	Imports + Exports
2000	420		82		-338	502
2001	436	3,9	85	4,2	-351	522
2002	412	-5,6	96	12,6	-316	508
2003	415	0,7	100	3,9	-315	514
2004	517	24,8	99	-0,9	-419	616
Croissance moyenne annuelle		5,4		4,9		5.3

En décembre 2004, les Nations unies ont éliminé les Maldives de la liste des PMA en leur accordant un délai de grâce de trois ans expirant en novembre 2007. En considération des pertes à court et moyen terme provoquées par le tsunami, les Nations unies ont décidé, le 30 novembre 2005, de reporter à 2008 le début de la période de transition de trois ans fixée pour la sortie de la catégorie des PMA. Le processus de

graduation posera, à terme, de nouveaux défis au pays en raison notamment de la perte de son accès préférentiel aux marchés.

Avant le tsunami, l'économie des Maldives, alimentée par la forte croissance dans les secteurs du tourisme, de la pêche et de la construction, se développait en général à un rythme accéléré et affichait en 2004 une croissance du PIB réel de 9%. La poursuite de cette tendance favorable n'aurait pas dû s'interrompre. La Banque mondiale a estimé les dégâts provoqués par le tsunami à près de 62% du PIB⁵, les infrastructures du tourisme, de la pêche et des transports ayant été les plus touchées. Les besoins en matière de redressement et de reconstruction⁶ enregistrent actuellement un déficit de financement de plus de 150 millions de dollars US et le GM a annoncé un déficit budgétaire non lié au tsunami de près de 12% du PIB en 2005. Les Maldives sont confrontées à d'importants défis économiques à moyen terme.

En sortant de la catégorie des PMA, les Maldives risquent de perdre une part de leur potentiel économique, dès lors que la future diversification des exportations pourrait être compromise par la perte des préférences accordées aux PMA. La CE a apporté son soutien au gouvernement des Maldives dans le cadre d'un projet de développement des capacités visant à renforcer sa politique commerciale et à accroître son expertise technique pour lui permettre de défendre sa position lors des négociations de l'OMC. Les négociations de l'OMC dans le cadre du cycle de Doha pour le développement façonnent actuellement le futur cadre commercial multilatéral dans lequel les Maldives devront opérer, comme par exemple les négociations et les règles du GATS. Le pays doit développer les capacités techniques nécessaires pour remplir les obligations et saisir les opportunités qui découleront de sa qualité de membre du système commercial international. Les négociations relatives aux services revêtiront en particulier une grande importance, compte tenu des objectifs de développement que le pays s'est fixé dans des domaines tels que le tourisme, les technologies de l'information, les services bancaires offshore et la protection de l'environnement.

Le cadre intégré (CI), mécanisme global destiné aux pays les moins avancés ayant pour finalité de faire du commerce un catalyseur de croissance, revêt dans ce contexte une grande importance. Appliqué depuis décembre 2005 aux Maldives, il vise à intégrer le commerce dans le plan national de développement du GM et devrait faciliter la coordination de l'assistance technique liée au commerce en fonction des besoins identifiés. Les Maldives ont entamé le processus du CI en juillet 2005. La Commission a assumé un rôle d'intermédiaire pour impliquer la communauté des donateurs dans le processus du CI et coordonner leur réponse en fonction de la matrice des actions. En sa qualité d'intermédiaire, la Commission encouragera également le GM à entretenir l'élan donné par ce processus.

⁵ Rapport d'évaluation conjointe de la Banque Mondiale, de la Banque asiatique de développement et des Nations unies concernant l'impact du tsunami et les besoins de reconstruction, janvier 2005

⁶ Identifiés dans le rapport d'évaluation des besoins élaboré conjointement par la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et les Nations unies pour les Maldives: « Tsunami: impact et reconstruction », publié en février 2005

Au niveau du commerce régional, le GM est parvenu à négocier le maintien de son statut de PMA dans le cadre de l'Accord sud-asiatique de libre-échange (SAFTA). De telle sorte, les Maldives continueront à bénéficier d'un accès préférentiel aux marchés des autres pays membres, ainsi que de compensations pour la baisse des recettes publiques résultant de la libéralisation des échanges.

2.3 Analyse de la situation sociale

Les Maldives sont actuellement l'un des pays les plus avancés en Asie et certainement le plus avancé en Asie du Sud dans la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement. En 2003, le taux d'alphabétisation parmi les femmes de 15 ans et plus atteignait 97% et le taux net de scolarisation primaire est passé rapidement de 38% à 92% au cours des trois dernières décennies. L'état de santé de la population s'est nettement amélioré et l'espérance de vie à la naissance est passée de 50 ans en 1970 à 68 ans en 2003. L'ONU a cependant fait observer que compte tenu de la récession économique induite par la lenteur du redressement du pays à la suite du tsunami de 2004, les Maldives risquent d'avoir de grandes difficultés à atteindre leurs cibles, à moyen terme, en matière d'objectifs du millénaire pour le développement.

Comparaisons régionales (2003)

<i>Pays</i>	<i>Croissance du PIB</i>	<i>Industrie en pourcentage de l'économie</i>	<i>Espérance de vie en années</i>	<i>Taux d'alphabétisation des adultes</i>	<i>Taux de Scolarisation</i>		<i>Taux pour 1000 de mortalité infantile >1 an</i>
					<i>primaire</i>	<i>secondaire</i>	
Maldives	8,5	18	68	97,2	92,4*	51,4*	17,6*
Bangladesh	5,3	27,1	62,4	43,1	85,1*	44,5*	46
Bhoutan	6,7	10	63,5	42,2	84,3	9	70
Inde	8,6	28,4	63,4	59,5	83*	48*	63
Népal	3,1	20	60,2	45,2	70*	33*	61
Pakistan	5,1	24,1	64,1	45,7	46	45	74
Sri Lanka	5,9	26,2	74	92,3	98	70	13

* 2002

Sources: Banque mondiale, CIA, UNICEF, UNESCO, DSNU.

La pauvreté dans les Maldives est principalement liée à des disparités régionales en termes de conditions de vie qui s'expliquent par l'éloignement des îles et le manque d'infrastructures et de services sociaux dans les atolls. Les femmes sont particulièrement exposées à l'isolement, puisqu'elles ont du mal à se déplacer vers d'autres îles à la recherche d'un emploi ou d'une éducation en raison des restrictions que leur impose la culture du pays. Les écosystèmes des îles sont parmi les plus vulnérables et la dégradation de l'environnement peut rendre une île inhabitable, accroître sa vulnérabilité aux catastrophes naturelles et affecter les principaux secteurs de l'économie, en particulier le tourisme et la pêche.

En dépit d'un PIB *par habitant* actuellement parmi les plus élevés en Asie du Sud, les inégalités dans la distribution des revenus sont importantes. Près de la moitié de la population gagne moins d'1,25 dollars US par jour et le revenu journalier moyen des trois quarts de la population s'élève à 1,60 dollars US.⁷

Les Maldives comptent une population relativement jeune, dont 44% est âgée de moins de 14 ans⁸. Les établissements d'enseignement primaire sont en nombre suffisant, mais on enregistre un manque d'établissements d'enseignement secondaire, en particulier dans les atolls les plus éloignés. Le chômage des jeunes est donc en augmentation en raison, d'une part, de leur faible niveau d'éducation et, d'autre part, des possibilités d'emploi limitées. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que la toxicomanie soit devenue un grave problème aux Maldives, en particulier parmi les jeunes hommes au chômage qui représentent le groupe de population le plus exposé⁹. Les trois quarts de la population carcérale¹⁰ purgent des peines pour des délits liés à la drogue et les autorités n'ont pas encore développé de stratégie pour maîtriser le problème.

Compte tenu de sa petite taille, le pays souffre d'une pénurie de main d'œuvre, ce qui amène les employeurs à proposer des conditions de travail et des salaires compétitifs pour attirer les travailleurs. Au niveau des droits des travailleurs, aucune loi nationale ne régit les conditions de santé et de sécurité sur le lieu de travail, et le pays ne reconnaît pas aux travailleurs le droit d'affiliation aux syndicats, institutions qui, en pratique, n'existent pas. Par ailleurs, le pays n'a pas adhéré à l'Organisation internationale du travail.

La lutte contre le VIH/SIDA a été intégrée au processus de programmation en tant que question transversale sur la base d'une analyse de l'agenda de la politique du gouvernement en matière de VIH/SIDA et notamment de santé sexuelle et génésique, ainsi que de l'importance que revêt cette question dans le pays partenaire. Dans sa stratégie de réponse, la CE procède à une évaluation des risques et des possibilités de la lutte contre le VIH/SIDA et d'autres maladies dans les secteurs prioritaires proposés.

Au danger que représente le VIH/SIDA s'ajoute le phénomène de la toxicomanie, grave problème social aux Maldives qu'il sera nécessaire de résoudre. Il s'agit d'un facteur social qui se reflète dans tous les aspects de la vie du pays et notamment dans les problèmes de gouvernance.

2.4. Analyse de la situation environnementale

Les Maldives ont un environnement extrêmement fragile et vulnérable. Affichant une population très dispersée et fragmentée, elles sont marquées par des problèmes de développement tout à fait particuliers. De nombreuses îles ne dépassant pas un mètre d'altitude, les risques liés aux changements climatiques et la hausse constante du niveau de la mer suscitent de fortes préoccupations et laissent craindre la disparition du pays.

⁷ « Poverty in South Asia 2003: Civil Society Perspectives », Alliance sud-asiatique pour l'éradication de la pauvreté (SAAPE), octobre 2003

⁸ Source: statistiques 2005 de la CIA

⁹ « Rapid situation assessment of drug abuse in Maldives 2003 », PNUD/FASHAN/UNESCAP

¹⁰ « Report on the criminal justice system of the Republic of Maldives: proposals for reform », École de droit de l'Université de Pennsylvanie pour le PNUD

Les questions environnementales sont dès lors essentielles pour les Maldives et ont été intégrées dans la plupart des politiques. Le pays a adopté des lois strictes dans le domaine de l'environnement mais il ne possède pas les capacités techniques nécessaires pour les faire appliquer efficacement. On dénote également un manque d'appropriation des nombreuses recommandations et politiques formulées par différentes agences de développement.

Les importantes industries du tourisme et de la pêche du pays tirent toutes leurs ressources des fragiles récifs coralliens. De strictes réglementations nationales assurent la protection de ce précieux patrimoine, en particulier dans les stations de tourisme. Le sol des îles est trop pauvre pour un usage agricole intensif, mais quelques cultures hydroponiques se sont développées, créant une petite industrie de produits alimentaires locaux.

Les Maldives souffrent d'un manque de ressources naturelles. L'eau potable y est rare et près d'un quart de la population, ainsi que toutes les stations touristiques, dépendent de la production d'eau dessalée. Le pays ne dispose pas de sources d'énergie et est entièrement tributaire des importations de pétrole pour ses transports et pour la production d'électricité à l'intention de la population et des touristes en visite. La sécurité et la diversité des sources d'approvisionnement en énergie est un facteur vital pour les Maldives. La moindre interruption des livraisons de pétrole ou augmentation du prix du pétrole ont de fortes répercussions sur la population et l'économie du pays.

Le pays dépend toujours plus des importations de pétrole comme principale source d'énergie et est dès lors vulnérable aux chocs extérieurs tels que les augmentations du prix du pétrole. Le GM a inscrit désormais la recherche sur les possibilités d'exploitation des sources d'énergie durables dans le pays au nombre des priorités de sa stratégie pour l'environnement. L'énergie solaire, l'énergie éolienne, les biomasses et les produits de la biodigestion sont les principaux domaines d'intérêt potentiel.

Bon nombre des communautés qui peuplent les 200 îles habitées vivent dans des conditions de difficulté et de vulnérabilité extrême en raison des problèmes de surpeuplement et/ou de dégradation environnementale - érosion des sols, désertification, épuisement des ressources en eau douce - qui affligent ces îles. La pauvreté et la précarité dans les Maldives sont accentuées par les contraintes géographiques, et plus particulièrement par leurs effets sur les coûts et la faisabilité de la mise en œuvre et du suivi de tout type d'investissement. En outre, l'existence d'un secteur économique moderne en rapide expansion, surtout à Malé, aux côtés de communautés de subsistance dans les atolls, crée une économie à deux vitesses qui ne fait qu'aggraver les difficultés que rencontre le GM pour s'attaquer efficacement au problème de la pauvreté.

Le régime foncier des Maldives est fondé sur le concept de la propriété communautaire des terres côtières. Le pays étant composé de petites îles coralliennes de faible altitude, la notion de « côtes » aux Maldives englobe la totalité des terres de chaque île et le lagon qui les entoure, s'étendant au-delà du plateau récifal jusqu'à la pointe extérieure du récif. Les communautés vivant dans les différentes îles considèrent le lagon et les récifs qui les entourent comme une partie intégrante de leurs côtes. Mis à part quelques parcelles résidentielles et agricoles individuelles situées dans la zone côtière, le territoire de l'île - la plage, le lagon et le récif - est un patrimoine communautaire à la disposition de tous

ses habitants. L'accès vers et à partir des plages ne pose pas de problème particulier, les terrains individuels étant situés en retrait par rapport au versant de la plage. La protection des plages est une activité qui implique l'ensemble de la communauté.

2.5. Analyse des conséquences de la catastrophe du tsunami

Le tsunami a frappé les Maldives en décembre 2004, à un moment délicat de son évolution politique et économique. Sur le plan politique, le pays était en ébullition après l'arrestation par le gouvernement des dirigeants des partis d'opposition ainsi que de membres de l'assemblée constitutionnelle qui avaient protesté contre le manque de progrès dans les réformes constitutionnelles promises. Le pays s'apprêtait à participer aux élections parlementaires le 31 décembre et des équipes d'observateurs internationaux se trouvaient sur place. Au niveau économique, l'ONU venait d'approuver la radiation du pays de la liste des pays les moins avancés et lui avait accordé un délai jusqu'en novembre 2007 pour se conformer à ses nouvelles obligations.

Les conséquences du tsunami ont été bien au-delà des simples dégâts apparents. En ce qui concerne les effets immédiats, un tiers de la population du pays a été directement touché par le désastre et 29 000 personnes ont dû quitter leur logement. Les habitations, les stations touristiques, les bateaux et autres équipements de pêche, les écoles, les établissements de soins, les infrastructures de transport et de communication, les systèmes d'eau et d'assainissement et les infrastructures électriques ont été gravement endommagés. Les cultures agricoles et les arbres pérennes ont été également dévastés.

Sur le plan environnemental, les dégâts causés par le tsunami ont clairement montré à quel point les îles de faible altitude des Maldives sont exposées aux catastrophes naturelles. À un certain moment, le pays tout entier s'est trouvé submergé. Le délicat écosystème du pays a été durement éprouvé et les systèmes de transport et de communication ont été gravement endommagés. Les habitants des îles ont été obligés de recourir à l'aide internationale pour les fournitures d'eau potable et d'aliments suite à la contamination par l'eau salée de leurs sources d'approvisionnement habituelles. Les Maldiviens éprouvent désormais des craintes face à leur isolement dans les communautés insulaires et cherchent à se déplacer vers des îles plus importantes offrant de meilleures infrastructures et une plus grande sécurité.

Au plan économique, les Maldives ont été le pays le plus affecté par la catastrophe. Ses deux principales industries, le tourisme et la pêche, ont été durement touchées. Les dégâts et les pertes ont été estimés à 470 millions de dollars US, soit l'équivalent de 62% du PIB du pays, et le GM a fait état d'une forte baisse des recettes du tourisme en 2005. Le pays enregistre également un déficit de financement d'un peu plus de 150 millions de dollars US pour couvrir ses besoins de reconstruction. Le FMI a estimé à 3,6% la baisse du PIB enregistrée dans le pays en 2005 à la suite de la chute d'un tiers des fréquentations de touristes. La baisse du tourisme a entraîné une diminution des recettes en devises étrangères et, selon les estimations, le déficit des échanges courants représentait 37% du PIB en 2005. La gestion budgétaire commence à se faire difficile, le budget ayant affiché en 2005 un déficit de 12% et courant le risque d'un résultat tout aussi négatif pour 2006.

Par ailleurs, les Maldives sont confrontées au défi de retourner à la situation économique antérieure et de s'adapter à la radiation de la liste des PMA qui entrera en vigueur en novembre 2010.

Sur le plan politique, le président a modifié sa position et a appelé à l'unité du pays. Il a amnistié les anciens détenus et s'est engagé à mettre en place les réformes constitutionnelles avant la fin de 2005. Les élections parlementaires, reportées à janvier 2005, ont marqué une progression sensible des suffrages obtenus par les candidats réformateurs. Depuis lors, quelques réformes politiques ont été réalisées, bien que lentement, dont notamment l'adoption d'un système politique multipartite à la mi-2005.

3. AGENDA POLITIQUE DU PAYS BÉNÉFICIAIRE

3.1. Documents stratégiques du gouvernement

La stratégie de développement actuelle des Maldives se base sur trois documents essentiels: Vision 2020, le septième plan national de développement (2006-2010), et le plan stratégique économique.

Le gouvernement des Maldives a lancé en 2000 sa stratégie de développement à long terme, *Vision 2020*. Cette stratégie reflète les aspirations du pays en matière de développement et lui donne l'impulsion nécessaire pour devenir « *une nation de pointe parmi les pays en développement à revenu moyen, où se développent une économie diversifiée, un système éducatif et des services de santé de grande qualité, l'égalité entre les groupes sociaux et entre les hommes et les femmes, un système de gouvernance démocratique, la justice, la paix et la sécurité* »¹¹.

Le 7^{ème} plan national de développement (2006-2010) s'articule autour de six grands objectifs:

1. réduire la vulnérabilité et la pauvreté grâce au développement humain et à l'accroissement des possibilités d'emploi;
2. améliorer l'accès aux services et aux débouchés grâce au développement régional et au regroupement de la population;
3. atteindre un niveau de développement supérieur à celui observé avant le tsunami en favorisant le redressement et la reconstruction rapide du pays;
4. promouvoir la bonne gouvernance en renforçant les institutions politiques, administratives et juridiques ainsi que la société civile;
5. promouvoir un développement économique et social équitable et durable en diversifiant les activités économiques et en favorisant la responsabilité sociale des entreprises;
6. consolider les valeurs de la famille et l'unité nationale en investissant dans la promotion de l'harmonie sociale, culturelle, et religieuse.

Le plan stratégique économique (PSE) pour les Maldives, élaboré en 2001 par l'Institut du commerce international de Singapour (ICI), vise à identifier les principaux vecteurs de

¹¹ Préface, *Sixième plan national de développement, 2001-2005*

la croissance économique et les risques et opportunités qui y sont associés, à proposer des politiques nationales susceptibles de dynamiser la croissance économique, et à identifier les domaines potentiels de diversification économique. Le PSE recommande de baser le futur développement économique des Maldives sur une approche holistique de type « cluster » (ou en grappe) qui incorpore et intègre les secteurs traditionnels, témoignant d'un besoin d'expansion et de valorisation (tourisme, pêche et agriculture), avec le développement de nouveaux secteurs économiques (ports et services logistiques, technologies de l'information et des communications, services bancaires et financiers offshore).

Outre les trois principaux documents de développement décrits ci-dessus, les Maldives ont élaboré un plan d'action séparé visant à favoriser un redressement aussi rapide que possible à la suite de la catastrophe du tsunami qui a frappé le pays en décembre 2004. Le Plan national de réhabilitation et de reconstruction (PNRR) fixe les objectifs et les priorités de la réhabilitation et de la reconstruction, au nombre desquels figurent : les opérations de secours, afin de permettre aux survivants d'affronter les suites immédiates de la catastrophe ; le redressement macroéconomique et la relance des moyens de subsistance, afin de redonner aux communautés les moyens de gagner leur vie ; le remaniement des principaux secteurs de l'économie et le maintien de la stabilité macroéconomique ; la responsabilisation des communautés, afin de leur permettre de reconstruire leur vie et leur autonomie ; la protection de l'environnement, afin de préserver et régénérer les écosystèmes marins vulnérables et de renforcer les mesures de préparation aux catastrophes et d'atténuation de leurs effets ; la mise en place de services publics, afin de rétablir l'accès universel aux services essentiels.

3.2. Calendrier politique

En juin 2004, le Président Gayoom a annoncé une série de réformes constitutionnelles fondamentales visant à établir une démocratie pleinement opérationnelle. Au nombre des réformes proposées figure la séparation des pouvoirs judiciaire et exécutif, l'élimination de l'interdiction pesant sur la candidature des femmes au poste de président, la limitation du nombre de mandats de président susceptibles d'être exercés par une personne, l'accroissement des pouvoirs du parlement et du système judiciaire, l'établissement d'un système multipartite et la création d'une Commission nationale des droits de l'homme indépendante. Parallèlement, le GM procède à une révision des systèmes judiciaire et pénal à la lumière des recommandations formulées dans des études récentes¹², ainsi qu'à la planification d'une série de réformes visant à les soustraire à l'influence du pouvoir exécutif.

D'une manière générale, la mise en œuvre des réformes est entravée par des contraintes politiques et ne progresse que lentement. L'UE a encouragé les partis politiques à participer à ce processus. En septembre 2004, le GM a créé une nouvelle force nationale de police, le service de sécurité nationale, qui opère en toute indépendance vis-à-vis du pouvoir militaire. En décembre 2004, la Commission nationale des droits de l'homme a été instituée. Pour la première fois en plus de 50 ans, en juin 2005, le parlement des

¹² Rapports des services australiens de surveillance et de recherche sur la criminalité

Maldives a voté à l'unanimité en faveur d'un système multipartite. Enfin, en mars 2006, le Président Gayoom a présenté une feuille de route prévoyant un calendrier de mesures essentielles pour le renforcement du système de gouvernance. La communauté internationale juge favorablement le processus des réformes et le secrétariat du Commonwealth y apporte son concours en jouant le rôle d'intermédiaire pour en faciliter la mise en œuvre.

3.3. Politique environnementale

La protection de l'environnement est une priorité nationale aux Maldives. Les orientations macroéconomiques de la politique du GM sont reflétées dans le document de stratégie « Vision 2020 » et dans le « Sixième plan national de développement ». Le GM a intégré la protection et la préservation de l'environnement dans de nombreux secteurs.

Depuis 1987, le pays n'a cessé d'attirer l'attention de la communauté internationale et de la région sur les vulnérabilités spécifiques des petits États insulaires en développement et des zones côtières de faible altitude. Les Maldives estiment que les questions environnementales planétaires telles que le réchauffement global et la hausse du niveau de la mer requièrent des solutions au niveau mondial ; aussi demandent-elles à la communauté internationale de prendre de véritables engagements et de mener une action positive pour protéger les États écologiquement sensibles.

Le principal instrument réglementaire et institutionnel encadrant la protection de l'environnement aux Maldives est constitué par la loi sur la protection et la préservation de l'environnement. Cette loi prévoit des dispositions concernant la conservation de la diversité biologique, la gestion des zones protégées, les études d'impact environnemental, la gestion des déchets et les mouvements transfrontières de déchets dangereux.

Les Maldives exécutent actuellement leur deuxième plan national d'action pour l'environnement (PNAE II), lancé en 1999. Depuis la mise en œuvre du premier PNAE, les Maldives ont accompli des progrès considérables dans la gestion et la protection de l'environnement grâce à la mise en place d'un cadre réglementaire et institutionnel pour la protection de l'environnement. Les principales stratégies définies dans le cadre du PNAE-II concernent aussi bien l'évaluation permanente de l'état de l'environnement aux Maldives que le soutien financier, la coopération et les engagements permettant la mise en œuvre efficace et rentable du plan d'action. Les priorités actuelles sont nombreuses et comptent, entre autres, l'urbanisation et le changement climatique.

S'agissant d'une priorité nationale, l'environnement non seulement fait l'objet d'un ministère (ministère de l'environnement, de l'énergie et de l'eau), mais une unité de protection de l'environnement et une commission nationale de haut niveau pour la protection de l'environnement ont également été créées. Toutefois, quelques points faibles sont à relever dans la stratégie du GM. La planification, la gestion et la conservation rationnelles de l'environnement ne font pas l'objet d'une harmonisation suffisante avec les politiques d'autres ministères ou agences. De même, au niveau de la mise en œuvre, l'existence d'un plan fixant des échéances et établissant clairement les besoins en ressources, incorporé aux programmes de travail des différents ministères et services concernés, fait actuellement défaut.

Le GM a renforcé sa politique de développement régional depuis 2005, à la suite des destructions causées par le tsunami de décembre 2004. Le développement d'îles plus étendues, plus sûres et écologiquement plus viables sur lesquelles concentrer la population est devenu une des toutes premières priorités du pays. L'essentiel de cette stratégie (voir section 3.3) devrait être mis en œuvre d'ici 2012.

3.4. Développement régional et viabilité environnementale

En 1998, le gouvernement a adopté une politique de développement régional¹³ visant à favoriser le déplacement de la population vers les grandes îles et à décourager les migrations vers la capitale Malé, surpeuplée. Les petites îles dispersées ont été considérées comme une source de pauvreté et un obstacle au développement.

En 2002, le GM a lancé un programme d'incitations en faveur de la migration volontaire vers les grandes îles. L'objectif à long terme du programme était de réduire le nombre des îles habitées et de rassembler la population en petits groupes d'agglomérations dans cinq centres de développement régional comprenant chacun une île « focale » et des îles « primaires ». Les centres de développement régional devaient finir par prendre le contrôle du budget local et la responsabilité de la planification dans leur territoire. Un développement social, économique et environnemental durable devait être assuré sur l'île de concentration de chaque centre de développement régional et des incitations à la réinstallation volontaire devaient être prévues. Les infrastructures physiques et sociales de ces îles devaient être améliorées de manière à les rendre plus attractives pour les migrants et des liaisons terrestres permanentes et/ou des moyens de communication et de transport entre les îles devaient être assurés. L'investissement privé devait être encouragé dans tous les secteurs économiques. Le GM s'est également proposé de développer des stratégies et des plans d'utilisation des terres à moyen et long terme dans le cadre d'un processus de consultation, de participation et de dialogue impliquant les résidents locaux et potentiels.

Intégrant les enseignements tirés de la catastrophe du tsunami, le gouvernement a renforcé sa politique en 2005 en prévoyant le développement d'au moins une île « focale » ou « sûre » dans chaque atoll. Chacune de ces îles sera dotée de digues de défense, de zones de protection environnementale, de surfaces spécifiques surélevées artificiellement, et de bâtiments plus solides. La mise en œuvre de cette politique a été accélérée et devrait être pleinement effective en 2012.

3.5. Économie et commerce

Suivant les recommandations formulées dans le plan stratégique économique (voir section 3), le GM s'est concentré sur une approche régionale de type « cluster » (ou en grappe) qui associe le développement nécessaire de secteurs traditionnels à la valorisation de nouveaux secteurs économiques. Le tourisme, la pêche et l'agriculture ont été inscrits au nombre des domaines de développement prioritaires, et de nouveaux secteurs tels que les technologies de l'information et de la communication, et les services bancaires et les

¹³ Sixième plan national de développement 2001-2005, ministère de la planification et du développement national

centres financiers offshore laissent entrevoir un potentiel de développement. Il a été relevé que l'expansion de ces secteurs économiques rendrait nécessaire la valorisation d'autres secteurs d'appui tels que la construction, les transports et le développement des capacités institutionnelles, ainsi que le renforcement des relations avec d'importants partenaires commerciaux et financiers au niveau international et régional. À cet égard, le GM mobilise ses relations bilatérales avec ses voisins et met à profit son statut de membre de l'association sud-asiatique de coopération régionale. Le GM a également développé de solides relations bilatérales avec les États membres de l'UE, la plupart de ses touristes provenant du Royaume-Uni et d'Italie, et l'UE est devenu un important partenaire commercial pour la deuxième industrie du pays, à savoir les exportations de thon.

La première industrie des Maldives, le tourisme, est gérée et réglementée par le plan directeur de tourisme 1996-2005, qui considère le monde sous-marin comme une grande attraction. La stratégie dans ce domaine a consisté à développer un nombre limité de stations touristiques de qualité, situées chacune sur une île inhabitée à l'écart du trafic et des activités commerciales, et donc incompatibles avec un tourisme de masse à grande échelle et à petit budget. Les Maldives sont par conséquent reconnues dans le monde comme modèle de développement touristique durable et respectueux de l'environnement. Le pays s'efforce de limiter au maximum l'impact du tourisme sur l'environnement.

3.6. Secteurs sociaux / réduction de la pauvreté

La pauvreté aux Maldives touche principalement les atolls éloignés. Près de la moitié de la population la plus pauvre vit sur 50 îles¹⁴. La stratégie de lutte contre la pauvreté des Maldives ne fait pas l'objet d'un document de stratégie proprement dit, mais est incorporée au 7^{ème} plan national de développement du gouvernement (2006-2010). La stratégie vise à orienter les politiques dans le domaine des soins de santé, de l'éducation, du logement et des services publics, de l'emploi, du développement économique, de la mobilisation des communautés, du regroupement de la population et de la sécurité sociale.

La stratégie de développement régional du GM a également pour objectif de réduire la pauvreté en favorisant le regroupement de la population. Le développement d'îles « focales » dans chaque atoll permettra de réunir la population dispersée et de lui offrir de meilleurs services sociaux et des emplois de meilleure qualité.

Pour ce qui est des questions sociales et de genre, le GM a limité certains droits des travailleurs et, en dépit de la mise en œuvre de nombreux programmes sur la question féminine, les femmes souffrent encore de divers handicaps juridiques et sociaux.

Les Maldives sont partie à la Convention de l'ONU sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), qui demande aux États d'éliminer toute forme de discrimination empêchant les femmes de jouir pleinement de leurs droits

¹⁴ 'Vulnerability and Poverty Assessment 1998' PNUD/GM; 'Poverty in South Asia 2003: Civil Society Perspectives', Alliance sud-asiatique pour l'éradication de la pauvreté (ASAEP), octobre 2003

civils, politiques, économiques et culturels. Le gouvernement a pris des mesures pour accroître la participation des femmes en tant que dirigeants des atolls ainsi que dans des comités insulaires de femmes et des comités de développement des atolls. En 1998, il a créé le ministère de la condition féminine et de la sécurité sociale et a lancé une initiative visant à reconstituer le Conseil national des femmes sous forme d'un Conseil de l'égalité des genres présidé par le Président. La loi sur la famille de 2001 prévoit des dispositions concernant le renforcement des liens familiaux, la protection des droits des femmes, la garde des enfants, la prise en charge des parents âgés, ainsi que des mesures dissuasives contre le divorce. D'autres dispositions de la loi garantissent et renforcent également les droits des femmes.

4. VUE D'ENSEMBLE DE LA COOPÉRATION COMMUNAUTAIRE PASSÉE ET PRÉSENTE, COORDINATION ET COHÉRENCE DES ACTIONS.

Depuis 1981, les Maldives ont bénéficié d'une aide communautaire pour un montant total de 5 millions d'euros. 20 millions d'euros supplémentaires ont été alloués en 2005-2006 au titre de l'aide humanitaire et à la reconstruction consécutive au tsunami. Une assistance technique a été également apportée par l'intermédiaire d'un consultant externe chargé d'assister les Maldives dans le développement de leur politique commerciale et le renforcement de leurs capacités de négociation au sein de l'OMC.

4.1. Aide au développement

Au cours de la période 1993-1995, la CE a financé aux Maldives trois projets pour un montant total de 1,6 millions d'euros concernant respectivement le tourisme, les inspections des produits de la pêche et la responsabilisation des femmes. Les Maldives ont également bénéficié de deux projets régionaux en faveur du tourisme axés sur le soutien à la formation, à l'assistance technique et à l'élaboration d'un plan directeur de tourisme.

Outre l'aide communautaire au développement, les Maldives ont reçu deux livraisons d'aide alimentaire au cours de la période 1980-1989: 1 500 tonnes de riz pour un montant de 239 000 euros en 1980 et 100 tonnes de soja pour un montant de 19 000 euros en 1982.

Pour ce qui concerne l'éducation supérieure, les Maldives sont bénéficiaires depuis 2004 du programme général Erasmus Mundus. Au niveau régional, elles sont en outre l'un des 16 pays asiatiques éligibles à la fenêtre asiatique Erasmus Mundus (10 millions d'euros pour la période 2005-2006). Cette initiative vise à faciliter la participation, entre autres, d'étudiants maldiviens à des cours de mastère en Europe.

Les programmes d'aide menés actuellement ont été définis dans le contexte des actions consécutives au tsunami (voir section 4.2). Ces programmes étant toujours en cours d'exécution, on ne dispose pas actuellement d'informations sur les problèmes spécifiques rencontrés ou sur les résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés.

4.2. Réponse au tsunami de la CE

En 2005, le pays a bénéficié d'une aide humanitaire d'un montant de 2,7 millions d'euros qui a permis d'installer des réservoirs d'eau dans les logements, les bâtiments communautaires, les camps de personnes déplacées et les écoles endommagées, de réparer les petites canalisations des réseaux d'égouts, de remettre en état les chambres froides et les congélateurs dans les hôpitaux ayant subi des dégâts, de réparer des logements, de soutenir des projets "argent contre travail" et de rétablir les moyens de subsistance. 1 million d'euros mobilisés au titre du mécanisme de réaction rapide ont été affectés à la reconstruction de logements dans une ou plusieurs « îles sûres ». En 2005 et 2006, 2 millions d'euros ont été destinés à la réhabilitation des moyens de subsistance et 14 millions d'euros au développement d'îles sûres. Une attention particulière a été accordée à l'établissement de liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement (LRRD), ce qui, dans le cadre de l'aide après-tsunami, s'est traduit par des projets ECHO d'une durée exceptionnelle (18 mois) pour permettre le passage au financement de la reconstruction à plus long terme lorsque cela était indiqué.

Il est tenu compte des ressources limitées, et plus particulièrement de l'absence d'effectifs convenablement formés dans les ministères du gouvernement concernés, lors de la définition des rôles et des responsabilités et de l'éventuel déblocage de fonds en faveur d'une assistance technique spéciale.

4.3. Économie et commerce

En décembre 2004, une mission chargée d'identifier les besoins des Maldives en termes d'assistance technique au commerce a été dépêchée sur le terrain. La mission a recommandé la mise en œuvre de certaines actions¹⁵ pour améliorer les politiques du gouvernement en matière de commerce international et dans le domaine du renforcement du commerce. Sur la base de ces recommandations, la CE a fourni au GM une assistance technique (2005-2006) en vue de l'aider à développer une approche intégrée pour sa politique commerciale et à former sur le tas des capacités locales dans le domaine de la recherche et de la négociation. La CE finance également la mise en œuvre d'un second projet (2005-2006) destiné à améliorer la compétitivité du secteur de la pêche.

4.4. Coordination et harmonisation des donateurs

L'axe de concentration de l'aide communautaire a été défini à partir d'un examen des secteurs sur lesquels sont centrées les ressources nationales et l'aide apportée par les autres donateurs. L'aide communautaire vise à compléter les actions des autres intervenants et prolonge le travail réalisé dans des domaines où la CE est naturellement compétente (par exemple le commerce). Le gouvernement et les institutions financières internationales se sont concentrés sur les grands projets d'investissement (Banque mondiale) ainsi que sur le cadre macroéconomique général (FMI). La Commission apporte également son soutien à la démocratisation et à la bonne gouvernance, secteurs où son expertise offre une valeur ajoutée et où elle peut contribuer à la mise en œuvre du calendrier des réformes.

¹⁵ 'Identification Mission for Technical Assistance in Enhancing Trade Capacity and Economic Development in Maldives', IBM Belgique, EuropeAid/116548/C/SV/lot n°6, 01/03/2005.

La délégation de la Commission au Sri Lanka participe activement à la coordination des donateurs et aux réunions d'information sur les Maldives organisées par la Haute commission britannique. Compte tenu du nombre très limité d'États membres et de donateurs intervenant dans le pays, la coordination et l'harmonisation des donateurs sera assurée le plus efficacement par le financement de programmes multilatéraux à grande échelle. L'acheminement des fonds à travers la Banque mondiale garantit l'harmonisation des procédures et permet en conséquence de réduire la charge administrative pesant sur le gouvernement. Enfin, la CE joue le rôle d'intermédiaire dans le processus du cadre intégré pour le développement du commerce, cherchant à y impliquer la communauté des donateurs et à coordonner leurs réponses en fonction de la matrice d'actions définie.

Des réunions ad hoc portant sur l'aide au pays sont organisées entre les donateurs et le gouvernement. Ces efforts de coordination se sont considérablement accrus à la suite de la nouvelle arrivée de fonds et d'un grand nombre de donateurs au lendemain du désastre du tsunami. La coordination est menée au niveau bilatéral par la CE, mais aussi par des structures du gouvernement (notamment le TRRF – Fonds de secours et de reconstruction post-tsunami) mises en place pour assurer la coordination de l'aide post-tsunami des donateurs.

4.5 Consultation de la société civile et des autres parties concernées

Le développement de la société civile en étant à ses tous débuts aux Maldives, il n'existe pas d'enceinte de consultation organisée dans ce domaine et la Commission n'a pas connaissance d'ONG maldiviennes susceptibles d'être impliquées dans un dialogue politique. Par contre, les partis d'opposition sont bien organisés, et la délégation de la Commission au Sri Lanka entretient un dialogue continu avec leurs représentants.

La délégation a participé à des réunions et des discussions avec d'autres acteurs tels que les organisations de droits de l'homme et les ONG régionales.

5. STRATÉGIE DE RÉPONSE DE LA COMMUNAUTÉ (SECTEURS D'INTERVENTION)

Les Maldives ont connu, au cours des 20 dernières années, une forte croissance économique et sociale. Deux impératifs, néanmoins, justifient un soutien: la *viabilité de l'environnement*, compte tenu de la fragilité de l'écosystème du pays et de son exposition à la hausse du niveau de la mer, et le *développement économique*, le pays devant remédier aux conséquences néfastes du tsunami sur son économie et réussir sa sortie de la catégorie des PMA.

Compte tenu de la nécessité de concentrer les efforts et les ressources en faveur du développement, la stratégie pour la période 2007-2013 sera axée sur la promotion de la **viabilité de l'environnement à travers le développement régional**, et donc sur la création d'îles sûres (*secteurs prioritaires*). Cette stratégie est également reflétée dans le plan national de redressement et de reconstruction mis au point par le GM.

Ces priorités sont en outre pleinement cohérentes avec le « Consensus européen pour le développement »¹⁶ qui identifie la gouvernance, les droits de l'homme et le développement économique comme les principales préoccupations de la politique de développement de l'UE. De plus, les priorités sélectionnées correspondent à des domaines dans lesquels la CE a acquis une solide expertise et de profondes connaissances et où elle peut donc apporter une valeur ajoutée au niveau de l'élaboration et du suivi des programmes.

En ce qui concerne le dosage des politiques, la Commission européenne renforcera le cadre politique plus général défini dans le présent DSP par un apport d'assistance économique et commerciale. Dans le cadre des secteurs non prioritaires, la CE aidera le pays à remédier aux pertes économiques subies à la suite du tsunami. Elle soutiendra également la démocratisation et la bonne gouvernance en favorisant la promotion des droits de l'homme et des réformes constitutionnelles.

Une enveloppe globale de 10 millions d'euros a été assignée aux Maldives pour la période d'exécution du DSP, soit 2007-2013. Le DSP sera mis en œuvre en deux étapes: le PIP 2007-2010 et le PIP 2011-2013. En ce qui concerne la méthode de mise en œuvre, la CE s'emploiera à l'élaboration d'une démarche concertée avec les autres donateurs, et notamment avec la Banque mondiale et le PNUD. Les actions de soutien s'inscriront dans le prolongement de l'aide antérieure et viseront à la compléter, notamment en ce qui concerne l'aide à la reconstruction à la suite du tsunami.

5.1. Secteur prioritaire: développement régional

Afin d'assurer le développement d'un pays sain et sûr pour la population, la stratégie doit veiller à ce que le problème de la vulnérabilité des Maldives aux catastrophes naturelles soit abordé tant au niveau national que dans les enceintes internationales.

Au niveau international, la CE aidera les Maldives à renforcer leur « voix » dans les enceintes internationales sur le changement climatique ainsi que dans leurs campagnes bilatérales de recherche de soutien auprès de puissantes organisations et nations susceptibles de les aider dans leur lutte pour la survie.

Au plan national, la CE soutiendra la politique mise au point par le gouvernement en vue de rendre les îles plus sûres et plus viables pour la population. La viabilité de l'environnement est un aspect important de la stratégie des « îles sûres ». Cette stratégie tient compte de considérations sociales, dans la mesure où elle vise à réduire la pauvreté en réalisant des économies d'échelle dans la fourniture de services publics et privés dans les atolls et en améliorant la qualité des services proposés, l'éloignement des îles et le manque d'infrastructures dans les atolls étant la cause principale de la pauvreté dans le

¹⁶ 16 Déclaration conjointe sur la politique de développement de l'Union européenne: « Le consensus européen », Conseil de l'Union européenne, 14820/05.

pays. Elle favorise aussi la permanence de la population sur les atolls en réduisant la menace de la hausse du niveau de la mer grâce à une planification plus rationnelle de l'environnement.

La CE soutiendra également des initiatives nationales visant à répondre aux problèmes de l'emploi des jeunes et de la récente montée de la toxicomanie parmi les jeunes.

La CE favorisera sur les « îles sûres » le développement de services d'infrastructure durables tels que l'accès à l'eau potable et à des services énergétiques écologiquement durables et d'un coût abordable, la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, le transport aérien et maritime, un réseau d'égouts et des dispositifs d'élimination des déchets adéquats, la protection des fragiles récifs coralliens, etc. La CE contribuera également au développement de services éducatifs et de santé appropriés¹⁷, d'infrastructures sociales et de possibilités d'emploi dans le cadre de la stratégie des « îles sûres ». La CE financera en outre des mesures de soutien au renforcement de la gouvernance économique, y compris le renforcement des capacités administratives au niveau local et dans les institutions centrales concernées, dont la faiblesse compromet actuellement le développement à long terme du pays. Ces services attireront les familles sur les « îles sûres » et permettront de répondre au besoin grandissant d'écoles et de cliniques ou hôpitaux de meilleure qualité dans les atolls. Tout en réduisant la dépendance du pays vis-à-vis de la capitale Malé, les « îles sûres » feront office de plaques tournantes économiques et permettront de diversifier et de développer l'économie au niveau local et national, ainsi que d'offrir de meilleures possibilités d'emploi pour les jeunes de plus en plus nombreux.

Un dialogue soutenu devra être également engagé dans le domaine des services de transport aérien en vue de renforcer le développement des relations dans ce secteur.

La CE encouragera la consultation des communautés locales sur des décisions concernant la gouvernance locale, le développement régional et les besoins des groupes vulnérables (par exemple, les ménages dirigés par des femmes, les personnes âgées et handicapées). La CE soutiendra l'application du programme « îles sûres » qui offre l'occasion de développer une société civile solide, composante importante de toutes les démocraties. Les inégalités entre les hommes et les femmes et les disparités culturelles seront réduites en relevant le niveau de développement dans les îles les plus arriérées et en renforçant le rôle des femmes.

Cette stratégie comporte cependant le risque de s'avérer extrêmement coûteuse. Le fait de devoir reposer entièrement sur les importations entraîne des coûts supplémentaires notables sur les matériels de base. La conséquence pourrait en être un développement plus limité qui pourrait s'avérer moins viable et offrir moins de sécurité pour la population. Un autre risque est que les îles sûres n'attirent pas suffisamment de familles, même si après le tsunami, les personnes semblent beaucoup plus disposées à se déplacer et le nombre de demandes de relogement est élevé, ce qui est encourageant. La réussite

¹⁷ Dans le cadre des politiques nationales en matière d'éducation et de santé.

de ces programmes dépendra également de la constance du soutien politique du gouvernement.

5.2. Secteurs non prioritaires

Parallèlement à l'attention accordée au soutien du développement d'îles de « concentration » ou îles « sûres », la CE continuera à consacrer une partie de son programme de développement à des secteurs non prioritaires.

Le premier secteur non prioritaire sera constitué par la **coopération économique**. La remarquable croissance économique réalisée par les Maldives au cours des dernières années sera maintenue grâce au renforcement de leur compétitivité. La CE continuera à favoriser une certaine souplesse vis-à-vis du pays afin de lui permettre de remédier de manière adéquate aux pertes économiques subies du fait des dégâts causés aux industries du tourisme et de la pêche par le tsunami de 2004. Le commerce étant un important facteur de développement économique pour les Maldives, il doit être intégré à leur politique générale de développement dans une démarche de cohérence avec d'autres domaines d'action (par exemple, l'industrie, la compétitivité, l'emploi, etc.). Les Maldives doivent se doter d'une politique commerciale qui non seulement réponde à leurs besoins de développement mais qui tienne aussi compte des obligations et des opportunités que comporte le système commercial international (OMC, SAFTA, relations bilatérales). La CE contribuera à la stratégie de diversification économique du pays ainsi qu'à ses efforts d'insertion dans l'économie mondiale en améliorant sa capacité commerciale. De telle sorte, la CE intégrera dans sa démarche les recommandations formulées dans l'évaluation des besoins commerciaux de 2005¹⁸ ainsi que les résultats du processus du cadre intégré actuellement en cours qui a déjà fait l'objet d'un projet d'étude diagnostique d'intégration du commerce. La CE a dépêché aux Maldives deux experts externes chargés de soutenir la politique commerciale et les capacités de négociation du pays dans les enceintes internationales pour la période 2005-2006 ainsi qu'un expert destiné à jouer le rôle d'intermédiaire du CI à partir de 2007. La CE élaborera par conséquent sa future démarche d'assistance commerciale en faveur du gouvernement sur la base des résultats de ces deux missions.

Le second secteur non prioritaire sera constitué par la **démocratisation et la bonne gouvernance**. La CE poursuivra ses entretiens bilatéraux sur les droits de l'homme et les réformes constitutionnelles avec le GM, le secrétariat du Commonwealth et les partis politiques. Elle veillera à ce que ses stratégies incorporent le développement de la gouvernance environnementale et économique ainsi que les questions de genre, la reconnaissance des droits des travailleurs et la promotion des cultures locales. Dans le domaine de l'ICD portant sur la gouvernance, la démocratie, les droits de l'homme et le soutien aux réformes institutionnelles, en particulier en ce qui concerne la coopération et la réforme des politiques en matière de sécurité et de justice, la Commission pourrait mettre en œuvre des mesures qui respectent pleinement les lignes directrices CAD de l'OCDE, en prenant aussi en considération les conclusions du Conseil européen.

¹⁸ 'Identification Mission for Technical Assistance in Enhancing Trade Capacity and Economic Development in Maldives', IBM Belgique, EuropeAid/116548/C/SV/lot n°6, 01/03/2005.

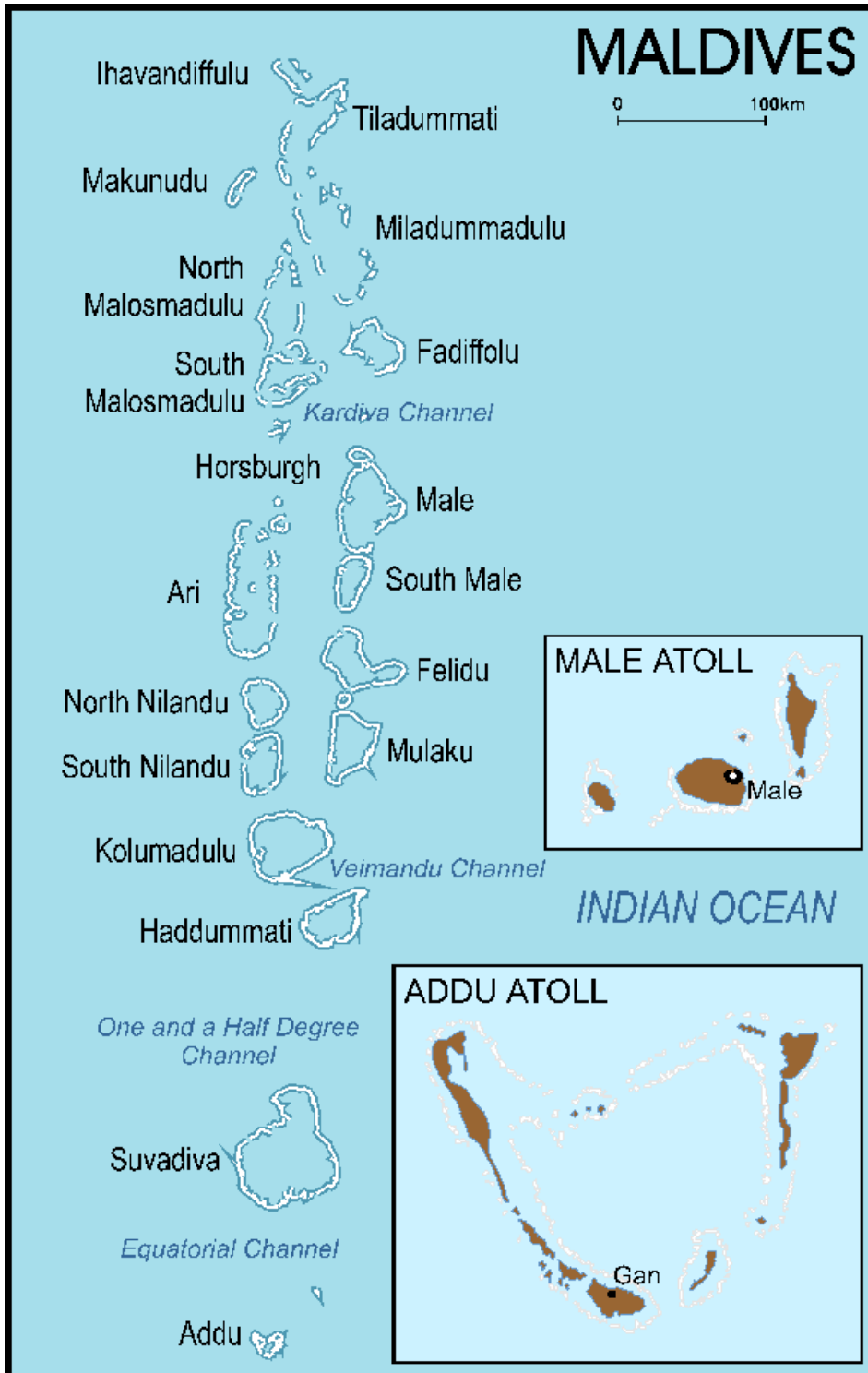
5.3. Coordination avec les autres donateurs

La section 4.4 ci-dessus, consacrée à la coordination, trace les grande lignes de la démarche de coordination adoptée actuellement et qui sera poursuivie dans l'avenir, notamment en ce qui concerne la coordination avec les États membres de l'UE et les autres agences. Il y a lieu, toutefois, de préciser quelques aspects plus spécifiques:

1. évaluation des besoins avec le gouvernement et les autres donateurs: au cours de la phase de définition des besoins, la CE devra veiller non seulement à ce que ses activités soient compatibles avec les programmes généraux du gouvernement, mais aussi à ce qu'elles complètent les interventions programmées par les autres donateurs. Cet aspect est particulièrement important pour ce qui concerne l'action des institutions financières internationales.
2. coordination de la mise en œuvre des activités programmées avec les agences nationales de développement.
3. recherche d'actions communes. Une des principales conclusions de la politique de l'UE dans le domaine de l'efficacité de l'aide est que le travail en équipe avec les autres agences améliore le rendement des projets (l'utilisation d'un seul système au lieu de plusieurs entraîne une réduction des coûts administratifs) et leur efficacité (la réalisation d'économies d'échelle permet d'accroître l'impact des actions). Dès lors, la CE poursuivra ses efforts de coopération directe à des projets avec les autres donateurs.
4. l'appropriation par le gouvernement et la participation des communautés constituent des facteurs essentiels de la réussite de projets antérieurs aux Maldives et ailleurs. Des efforts seront par conséquent consentis pour assurer la participation active du GM à tous les stades des projets.

ANNEXES

Annex 1. Map of the Maldives



Annex 2. Country at a glance

Land area 298 sq Km	Population 289,000 (2005 est.)	Population density 1171 per sq km
Population of main town Male' : 81,000 (2004)		
Annual population change (% per year) Year 2000: +1.5%; Year 2001: +2.2%; Year 2002: +1.6%; Year 2003: +1.6% Year 2004: ;Year 2005: +2.82% (est.)		

Economic Summary

Indicator	2001	2002	2003	2004	2005 Pre- Tsunami est.	2005 Post- Tsunami est.
Real GDP growth (%)	3.5	6.5	8.5	8.8	7.5	-3.6
GDP US\$ millions (p.p.p.)	627	640.7	690.8	799.6	866.0	816.4
Exports US\$ millions	110	132.3	151.9	181	188.2	169.6
Imports US\$ millions	346.3	344.7	414.3	567.3	568.5	686.8
Fiscal deficit (% GDP)	4.7	4.9	3.4	1.7		12.3

Source: World Bank, IMF 2005 Article IV Consultations

Selected Social Indicators

Indicator	Year 2001	Year 2002	Year 2003
Adult literacy rate over 15s %	96.9	97.1	97.2
Primary school enrolment %	96.2	92.4	
Secondary school enrolment %		51.4	
Life expectancy at birth	62.5	67.2	68
Underweight children <5 (%)	30	29	43
<5 mortality rate (per 1,000 live births)	77	74	72
Maternal mortality rate (per 100,000 live births)	145	159	100
Children <2 fully immunised (%)			
Infants <1 fully immunised (%)	99	99	99
Births supervised by trained personnel (%)	70.3	70	
Households with access to safe water (%)		84	100

Annex 3. EC cooperation CSP 2000-2006 period

EC COOPERATION

Tsunami Aid for the Maldives 2005-2006

<p align="center">Humanitarian Aid Total €2.7 million</p>	<p align="center">Reconstruction Aid Total €17 million</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Installation of water tanks in damaged schools ▪ Reparation of small bore sewage systems ▪ Restoration of cold rooms and freezers in damaged hospitals ▪ Reparation of houses ▪ Restart of activities in fishing and agriculture sectors 	<p align="center"><u>Rapid Reaction Mechanism</u> €1 million in 2005:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribution to emergency housing reconstruction on one or more “safe islands” <p align="center"><u>ALA funding</u> €16 million over 2005-2006:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Restarting of livelihoods (UNDP) ▪ Development of safer and more sustainable islands to better protect the population from natural disasters (Tsunami Relief and Rehabilitation Fund)

Annex 4. Donor Matrix for Tsunami reconstruction funding
Amounts are in millions of USD (source Government of Maldives)

The table focuses on Tsunami reconstruction funding as other interventions are rather limited, both in terms of scope and funding.

Donor Sector of concentration	Rehabilitation	Health and Education	Safer islands development	Housing	Water and sanitation	Fisheries	Tourism	Transport	Miscellaneous	Total
Multilateral										
ADB					5	3,2		3,6	11,2	23
World Bank		5							9	14
UNDP				10,7				4,2	7,9	22,8
Other UN		13,5		0,4	1,8	1,1			1,8	18,2
EC	2,7		14	1					2	19,7
EIB							50			50
Bilateral										
EU MS										
- NL								10,2		10,2
Other Bilateral				3,8	4,1	3,7		14,2	7,4	33,2
Others including Tsunami appeal responses (NGOs, Red Cross...)		6,4		64,6	14,9				36,4	122,3
Total	2,7	24,9	14	80,5	25,8	8	50	32,2	75,7	313,4

Annex 5 Country Environmental Profile

The Country Environmental Profile (CEP) was undertaken by the EC during 2005. The main objective was to identify issues that needed to be considered for the Country Strategy Paper (2007-13).

State of the environment

The tropical island environment and the marine biological diversity of the Maldives have proved to be unique marketable assets, in a country, which is devoid of any other commercially exploitable resources. Therefore habitat destruction and over-exploitation are some of the major threats to its biological diversity. In addition, effects of global warming are a major concern because of its adverse impact on the coral reefs. The country is no exception to the global problem of loss of biodiversity. Marine biodiversity is threatened by coastal development activities, including harbour development, land reclamation and coastal protection, increased demand of natural resources due to population expansion and rapid economic development. Land clearance for housing endangers the sparse terrestrial biodiversity of many islands particularly the densely populated islands as nearly 300,000 inhabitants have to share 300 square km of islands. As the emission of greenhouse gas will increase by 65 % over the next 25 years with dramatic consequences on climate change, increase in sea temperature due to climate change is already a major threat to the coral reefs of Maldives.

Maldives' population and economy have to take into serious consideration threats such as global warming and sea level rise caused by activities elsewhere that will subject Maldives to frequent natural disasters and erode its unique natural advantages currently enjoyed by the country in the long run. The recent tsunami has severely affected the inhabited islands mainly with regard to local population livelihoods. Moreover revenues from tourism have severely decreased for several consecutive months. Such a degree of vulnerability, associated with low level of economic diversification, means that structurally the Maldives will still face several economical and environmental challenges.

The economic foundation of the country is very narrow, as well as its human resources are developed insufficiently to sustain a dynamic, knowledge-based economy. Fisheries producers are exposed to periodic constraints of earning linked to external price fluctuations. Tourism sector is vulnerable to a number of natural and manmade threats. A decline in either the tourism or the fisheries industry could have a serious impact on the cost and the standard of living, development activities, provision of public services, level of domestic economic activity and employment in the Maldives. The underemployment level is high as people are poorly trained for medium level jobs. There is a general lack of qualified personnel in various sectors of the economy. The expansion of secondary school curricula to include more studies on the specific environmental issues of the Maldives should be undertaken as well as research to establish sound foundations for environmental education should be fostered. Special efforts should be undertaken to enhance environmental education in the training of the teachers. Qualified Maldivian

personnel are particularly reluctant to accept jobs in remote islands. There is still a lack of associating the population to the benefits of the tourism sector.

There is malnutrition still present in many inhabited islands due to a lack of a diversified alimentation. Poverty level is still severe as 42 % of the population still lives with 1 Euro/day, mostly in remote areas. Many inhabitants of isolated islands do not have access to hospitals and basic social services. Unsafe waste disposals and non-adapted sewerage systems represent a continuous threat for the health of the population. Transport represents 40% of any governmental projects high cost. The country is highly dependent on fossil energy as alternative energy sources are poorly developed. Many environmental recommendations for guidelines have been proposed by the MEC in several sectors. Despite the fact that the country has also joint a number of international environmental agreements, there is still a great need of regulation enforcement, monitoring and inspection capacity.

The tsunami of 26 December 2004 was the country's greatest natural disaster ever. When loss of life, fortunately low, physical damage on many islands was great. A curtailment of peak-season tourism means that growth will plummet in 2005, but should rebound in 2006 as the tourist facilities themselves are largely intact. However, substantial aid will be required for the reconstruction of infrastructure necessary to sustain the past high-growth path that had reduced poverty in previous years. The tsunami has set back the high levels of social progress and prosperity achieved in recent years. Severe damage was caused to houses, tourist resorts, boats and other fishing equipment, schools, health facilities, transport and communication equipment, water and sanitation, and electricity infrastructure. There is high environmental damage and substantial soil erosion on many affected islands which to great extent rely on agriculture and home based market gardening for their livelihoods.

The transition of the physical damage into an economic shock occurred to a large extent through contraction of the tourism and fisheries sectors, which sustained the largest losses. Lost tourism and fisheries income cause the reduction of GDP growth, employment, and government revenues. The revival of the Maldivian economy depends critically on how rapidly the two leading sectors, tourism and fisheries, recover. Proper environmental management is more than ever a sensitive issue for the sustainable economic growth. Public financing for the reconstruction of lost or damaged assets and infrastructure, and for temporary income support to the affected, should take into a close consideration a lot of physical / biological / human / social / economical factors linked to environment issues: sea level rise, tsunami risks, fresh water supply, sustainable solid waste and sewerage management, adapted energy supply.

The recent disaster has yet again underlined the critical importance of providing environmentally safe zones for isolated communities living in distant islands that are largely exposed to the dangers of wave action, erosion and flooding. Meanwhile the strategy to regroup population is not sufficient to create the framework of sustainable development. The GoM promotes the Safe Island Policy to develop measures to mitigate

ecological disasters and enable the communities to sustain social and economical development. In terms of impacts on the Government's long-term development strategy, the tsunami has reinforced the established policy of encouraging voluntary population movements to the less vulnerable islands, which has now assumed even greater urgency than in the past. This policy aims to mitigate the risks of future tsunamis and rising sea levels, help realise economies of scale in the strengthening of public and private services, improve welfare, and help retain the population in the selected safe islands.

Conclusions

While the Maldives economy is highly dependant on 2 sectors directly linked to natural resources, the country faces a lack of natural resources to improve the welfare of its population. Many of the communities among the 200 inhabited islands are subjected to extreme hardships and vulnerability, because of high population density or environmental problems such as land erosion, desertification and fresh water depletion. Food products (except fish), fossil energy and construction materials such as wood have to be imported. Inadequate access to good quality health care and education also contributes to the poverty in the Maldives, particularly in the Atolls. Poverty is also further aggravated by lack of access to adequate transport and communication services, drinking water, electricity and essential consumer goods.

Though possible adaptation strategies to climate change are identified, the country lacks the capacity to adapt both financially and technically. Human resources capacity building in all major sectors is identified as a critical component in order to successfully respond to the impacts of climate change.

In education, the overall learning achievement among primary students is very low and a significant gap exists between Male' and the Atolls population. Secondary terminal examinations also show poor results. The low quality of education is the result of 40 percent of the teachers being untrained, lack of teaching/learning facilities and lack of an adequate national system to manage, monitor and supervise education process.

The ever-increasing consumption of imported fuel for electricity generation and in sectors such as fisheries, tourism, and transport is an issue of concern. Although the country' equatorial exposure to sunlight would seem to make the country especially conducive to solar power, this clean, renewable and abundant source has scarcely been tapped to date.

In the tourism sector, there is a lack of prospect of alternatives for higher financial return to the population.

In order to reduce the concentration of economic opportunities in Male' and to ensure a broader based equitable development, the GOM promotes the regional development process including economic development, provision of health care services, education and infrastructure. Regional development is designed with the principle of sustainable development and aimed at promoting, expanding and strengthening of economic

diversification. A Regional Development Management Office (RDMO) will be set up in any of the 5 regions defined as North/North Centre/Centre/South Centre/ South. Actually only 2 offices are operational while facing deficiency of management capacity.

The Safe Island Policy promotes the concentration of dispersed population on safer islands. Many investments need to be realised in order to help settle the newcomers: construction of schools, hospitals, housing, sea shelter, drainage zone, desalination plants, airport and development of income generating activities. This programme shows clear challenges of promoting environmentally friendly activities such as alternative energy sources, sustainable solid waste and sewerage systems, coastal management.... Meanwhile land reclamation could lead to severe environmental damages and risks to the population due to the loss of natural barriers such as coastal reefs and mangroves.

Recommendations for future EC assistance

The following recommendations are related to possible EC projects for the CSP period 2007-2013 according to its priority to support the Safe Island Policy.

As the Maldives is one of the world countries facing the highest environmental stress, livelihood development through the sustainable management of its natural resources will provide its population with new types of income generating activities and also train them to live in a closer positive relations with the environment. Environment should be regarded more as a vulnerable friend rather than a menacing enemy. Safe islands are considered as growth centres. Environment should be more related to creation of employment as most of the state revenue depends on the sustainable management of natural resources. There should be promotion of resort development involving a higher financial return for the Maldivian population. Environment friendly activities should be prioritised in the Safe islands such as smoked tuna factories, clean energy production, solar desalination plants, organic agriculture, raw fish and bioethical restaurants... It should be necessary to increase the environmental standards for any human related activities that could have a negative environmental impact. The standard ISO 14001 should be adopted as much as possible.

The secondary curriculum needs to be diversified to meet the needs of the growing number of secondary students and to make learning more relevant to social and economic needs. Emphasis has to be made on expanding higher education opportunities, facilitating private sector participation in education, and increasing the number of local secondary school teachers. Establishment of good governance is also needed through community-based system for sustainable management of marine resources and promoting sustainable use of fish resources at the grassroots level through formal, non-formal, and adult education system. Apart from a general need of qualified medical personnel, training in public health issues is also necessary since it is closely linked to the environmental concerns.

In the Safe Islands, it is recommended to adopt a communal sewerage system rather than individual ones. The burning of garbage with a co-generation system has the advantage of

producing electricity and reducing the volume of garbage. Alternative sources of renewable energy have to be tapped to reduce the dependence on imported fuel. Measures need to be taken to introduce alternative sources of energy. Any process of land reclamation should consider the risk for its population facing the loss of natural protecting zones as coral reefs and mangroves.

It is recommended to support the decentralised process of regional management with capacity building and training courses. This support should help the RDMOs in defining the best development strategies in poverty alleviation and regional development. The EC Safe Island support programme to Muli and Kudahuvadhoo should be realised through the strengthening of the RDMO of the South Centre region.